



MISSION LOCALE
DU PAYS DE MORLAIX

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Avec le soutien de :




Le Réseau des Missions Locales

Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans du Pays de Morlaix

- **Morlaix** : Centre Multiservices - ZA La Boissière – Rue Jean Caërou
- **Landivisiau** : MSAP - 36, rue Georges Clémenceau
- **Saint Pol de Léon** : MSAP - 29, rue des Carmes
- **Cléder** : MSAP – 1, rue de Plouescat

Tél : 02 98 15 15 50

Email : contact@mlpm29.org

SOMMAIRE

Introduction	4
Les instances	6
Périmètre d'intervention	7
Un accueil de proximité.....	7
La Mission Locale, c'est	8
Quelques données de contexte.....	9
Les jeunes sur le territoire	16
Le public.....	17
Les propositions réalisées par les conseillers.....	23
La sécurisation financière des parcours.....	28
Les jeunes accompagnés par Communauté de Communes	29
Morlaix Communauté.....	31
Communauté de Communes du Pays de Landivisiau	34
Haut Léon Communauté.....	37
Quelques actions.....	40
La Garantie Jeunes.....	41
L'Obligation de Formation.....	44
La Mission Locale au cœur des évènements emploi.....	46
Orientations 2021.....	47
Rapport social	50
L'équipe	51
L'organigramme	52
Comptes	53
Compte de résultat 2020.....	55
Prévisionnel 2021	56
Notes	58

INTRODUCTION : « 2020, une année hors norme »

En Janvier 2020, nous nous préparions tous à nous organiser pour faire en sorte d'atteindre nos objectifs fixés, comme le fait chaque Mission Locale, à partir d'un contexte, certes, toujours en évolution, mais sur des bases, dites « ordinaires ».

Or, le 16 Mars 2020, toute entreprise quelle qu'elle soit, s'est vu confrontée à une réalité totalement inédite, qu'aucun manager ne pouvait anticiper : Mise en place d'un confinement général pour lutter contre la propagation d'un virus inédit.

Ce 16 Mars 2020, alors qu'était programmée la réunion d'équipe hebdomadaire, dans un contexte quelque peu anxiogène, l'équipe salariée a tout de même pris 1H30 en collectif pour prévoir du mieux possible, un semblant d'organisation en prévision de la fermeture immédiate de la structure (car telle était la consigne), et la mise en télétravail, (un nouveau terme dans le langage d'une Mission locale).

A 10H30, nous fermions la Mission Locale à double tour, et chacun repartait chez soi avec de vagues consignes et le peu de matériel informatique pouvant être mis à disposition.

Equipement informatique insuffisant, pas de solution professionnelle de téléphonie, aucune connaissance sur l'utilisation de la « visio », des questions sur la façon d'assurer la garde d'enfants qui n'ont plus d'école, absence d'équipements de protection (masque, gel hydro) et très présent dans l'esprit de chacun : « Comment faire pour ne pas « perdre » les jeunes que l'on accompagne ?

S'ajoute à cela l'absence de protocole sanitaire, l'obligation de mettre à jour très rapidement le document unique des risques professionnels, et l'urgence de structurer le télétravail.

Pas moins de 10 réunions du Comité Social Economique, en 3 mois, l'acquisition de 20 ordinateurs portables supplémentaires, la création de lignes téléphoniques portables, et l'apprentissage forcé d'un nouveau mode de collaboration : la visioconférence.

L'équipe salariée a pris très au sérieux ce contexte inédit, et chacun a consciencieusement repensé sa pratique, son organisation, en fonction de ses contraintes individuelles.

Cette crise sanitaire, sociale et économique hors norme a perduré tout au long de l'année, nous contraignant à concevoir cette nouvelle organisation comme « durable ». A ce jour, cela fait maintenant plus de 15 mois que nous travaillons différemment.

Si les nouvelles technologies nous ont permis de maintenir notre activité, que les Missions Locales ont bénéficié d'un maintien total de subventions et d'un soutien plein et entier des différentes institutions (pas d'interruption d'activité, pas de recours au chômage partiel), l'accompagnement des jeunes a été largement impacté.

L'impossibilité de recevoir tous les jeunes en entretien « physique », l'interruption d'activité de nombreux partenaires vers qui nous orientons les jeunes, l'arrêt d'activité de très nombreuses entreprises, et la distanciation qui s'est ressentie y compris sur les entretiens, a fortement perturbé le bon fonctionnement de la structure et soulevé de nombreux questionnements sur le sens de l'accompagnement dans un tel contexte.

Ce rapport d'activité, par les chiffres qui y sont relatés, illustre bien, en comparaison avec les chiffres N-1, N-2, l'impact direct de cette crise sanitaire, sociale et économique. Baisse du nombre de premiers accueils, baisse du nombre de jeunes accompagnés, baisse du nombre d'orientations, etc...

Pouvons-nous pour autant reprocher cette baisse d'activité à la Mission locale ?

Non, bien au contraire !

Aucun arrêt de travail lié à la pandémie, une équipe consciencieuse et impliquée, qui a cherché par tous les moyens à ne pas perdre le contact avec chacun des jeunes, des salariés qui désespèrent de ne pouvoir reprendre en « présentiel » et qui respectent depuis le début, les différents protocoles sanitaires qui leur ont été imposés, et des résultats certes en baisse, mais sans aucune proportionnalité avec la part que représente la baisse d'activité professionnelle 2020.

Le plan de relance annoncé par l'Etat en Juillet 2020, place les Missions Locales au cœur de ce dernier. Un enjeu fort nous est assigné, des objectifs ambitieux nous sont annoncés, mais nous sommes pleinement solidaires du slogan : « # 1 Jeune, 1 Solution ».

Toute l'équipe de la Mission locale du Pays de Morlaix est pleinement consciente de ce défi qui nous est lancé, équipe tout à fait disposée à s'emparer de toutes les ressources disponibles pour tendre vers ces objectifs 2021.

Ce rapport d'activité n'est donc pas représentatif de notre activité habituelle. Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence, mais surtout de rapidement s'intéresser à l'année 2021, et aux effets de ce plan de relance.

LES INSTANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : *36 membres*

1er collège

Représentants des collectivités
locales et territoriales

11 sièges

2^{ème} collège

Représentants des services de
l'Etat et diverses administrations

8 sièges

3^{ème} collège

Représentants des organismes
économiques et sociaux

8 sièges

4^{ème} collège

Représentants des associations
et organismes concourant à
l'insertion

9 sièges

LE BUREAU : *7 membres*

7 Sièges :

- Mme TOCQUER Maryse - Morlaix Communauté
- Mme MICHEL - Haut Léon Communauté
- M. GUYOMAR - Morlaix Communauté
- M. HUON Frédéric - CFDT
- Mme BLIN Laurence - Greta Bretagne Occidentale
- Mme OMNES - IBEP
- Mme GUILLERM Babeth - CCPL

PERIMETRE D'INTERVENTION

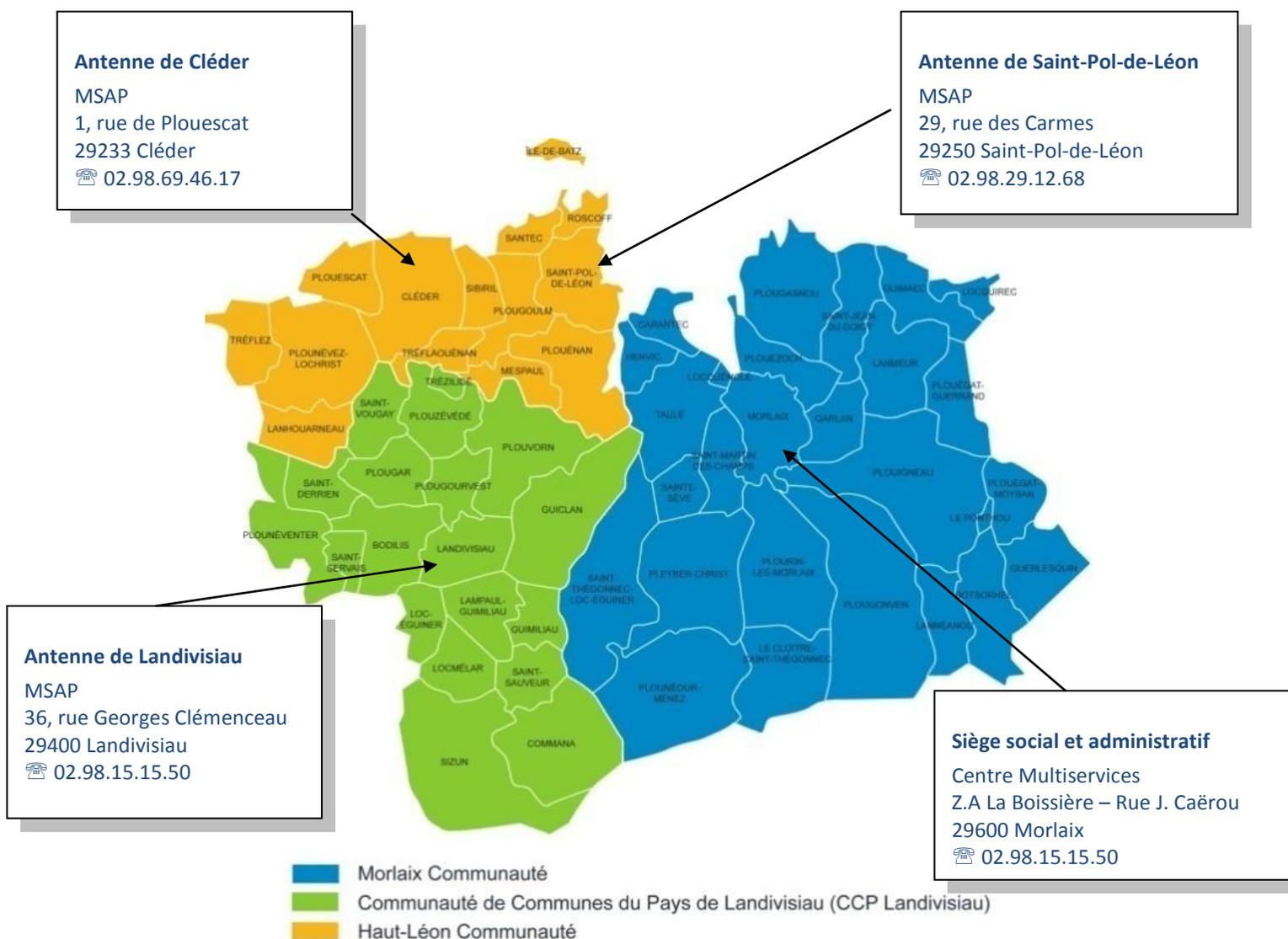
UN ACCUEIL DE PROXIMITE

La Mission Locale intervient sur l'ensemble du territoire du Pays de Morlaix.

Le territoire :

- **129 513** habitants
- **59** communes
- **3** EPCI

Les accueils sont prioritairement centralisés sur les 4 sites dédiés. Pour répondre aux besoins des jeunes les plus isolés, les conseillers se déplacent régulièrement sur 10 lieux de permanence, remis en place en Février 2020 (Plougouven, Taulé, Plouvorn, Guerlesquin, Lanmeur, Pleyber Christ, St Thégonnec, Plouigneau, Morlaix, Plourin les Morlaix. (en projet : Plougasnou)



LA MISSION LOCALE, C'EST...



QUELQUES DONNEES DE CONTEXTE

Sources :

DIRECCTE Bretagne Sese – Mars 2021
Zoom territorial Pôle Emploi – 4^{ème} trimestre 2020

Mission locale DU PAYS DE MORLAIX

I. Portrait du territoire en 2017 (source : Insee – recensement de la population - Flores)

- Démographie : une démographie stagnante

Le territoire couvert par la mission locale du pays de Morlaix regroupe 59 communes et **3,9% de la population bretonne**. Cette zone comprend **128 788 habitants au 1^{er} janvier 2017**.

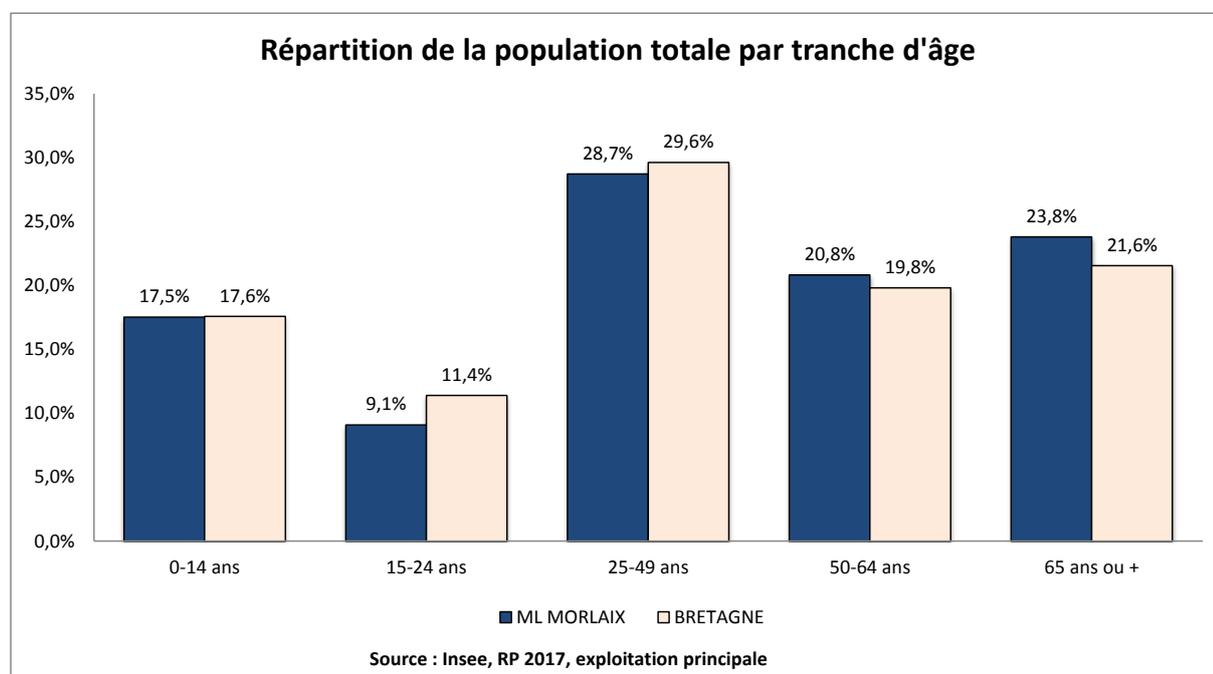
Le nombre d'habitants à **Morlaix, seule ville de plus de 10 000 habitants et la plus peuplée** de ce territoire, est de 14 559 habitants. Elle devance **Landivisiau** (9 132 habitants) et **Saint-Pol-de-Léon** (6 596 habitants). La population est **un peu moins dense** sur le territoire qu'à l'échelon régional (97 habitants au km² contre 122 habitants en Bretagne).

En Bretagne, la **croissance démographique annuelle** avoisine +0,5% sur la période 2012-2017. Sur le territoire de Morlaix, cette variation **est quasi nulle** (-0,2% pour la variation due au solde naturel et +0,1% pour le solde migratoire).

La population du territoire est un peu plus âgée que celle de la région. 20,8% ont entre 50 et 64 ans (19,8% en Bretagne) et **23,8% ont 65 ans ou plus** (21,6% en Bretagne).

A l'inverse, **les plus jeunes sont moins présents sur le territoire**, notamment **entre 15 et 24 ans** (9,1% contre 11,4%).

Toutefois, **les jeunes actifs de 16 à 18 ans représentent 12,7% des actifs de 15-24 ans**, soit une part plus élevée que la moyenne bretonne (11,5%).



- **Emploi et chômage : baisse de l'emploi entre 2012 et 2017**

Le **taux d'emploi** est de **65,4%** pour la zone contre 64,8% pour la région. **Les jeunes ont un taux d'emploi de 32% sur le territoire**, contre 29,5% en Bretagne. Cependant, au sens du recensement de la population, **le taux de chômage des jeunes** équivaut au taux régional (25,2% contre 25,1%).

L'évolution de l'emploi sur le territoire est défavorable entre 2012 et 2017, puisqu'il **baisse de 5%** (+0,6% en Bretagne), selon les données du recensement. Le **nombre d'emplois sur le territoire couvert par la mission locale est sensiblement inférieur au nombre d'actifs ayant un emploi y résidant** (98 pour 100).

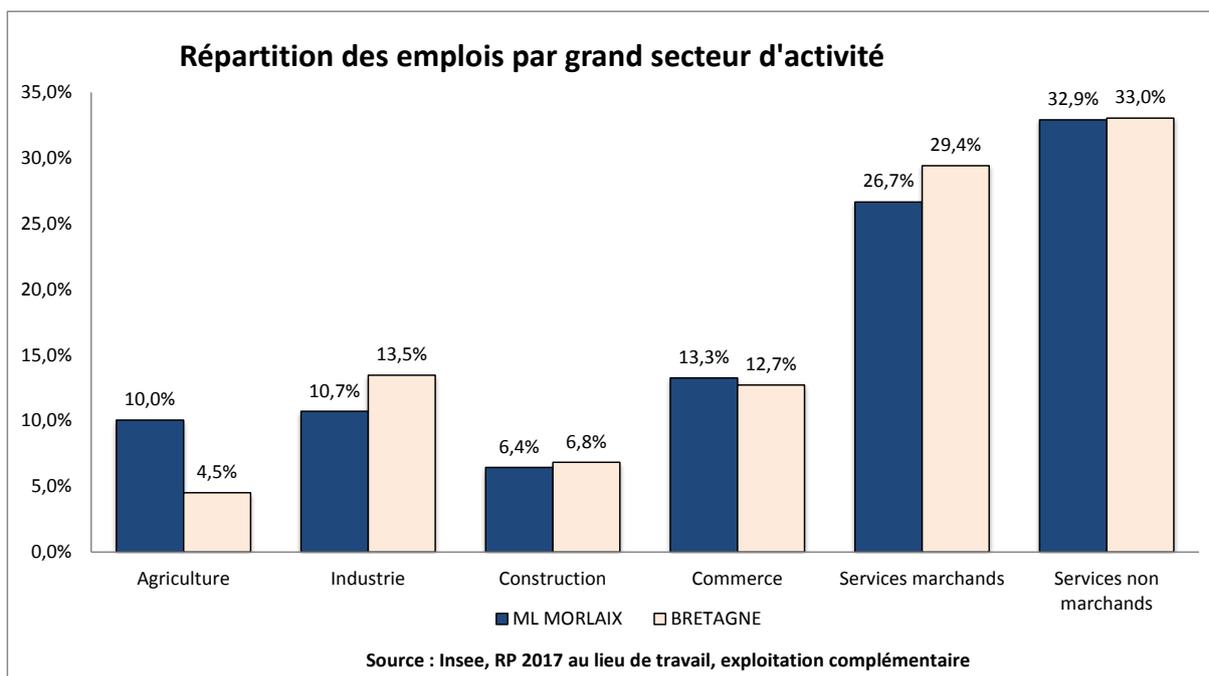
En 2018, le **taux de pauvreté** sur le territoire de la mission locale de Morlaix (11,2%) est quasi identique au taux observé en Bretagne (10,9%). Il est cependant inférieur au taux national de 14,8%.

- **Economie : un territoire plus agricole qu'au niveau régional**

La **part de l'emploi non salarié est relativement importante** sur la zone (**15,1%** contre 13,1% en Bretagne).

Si le **secteur des services est très présent** sur le territoire, **les services marchands sont toutefois en retrait** par rapport au niveau régional (26,7% des emplois contre 29,4% dans la région).

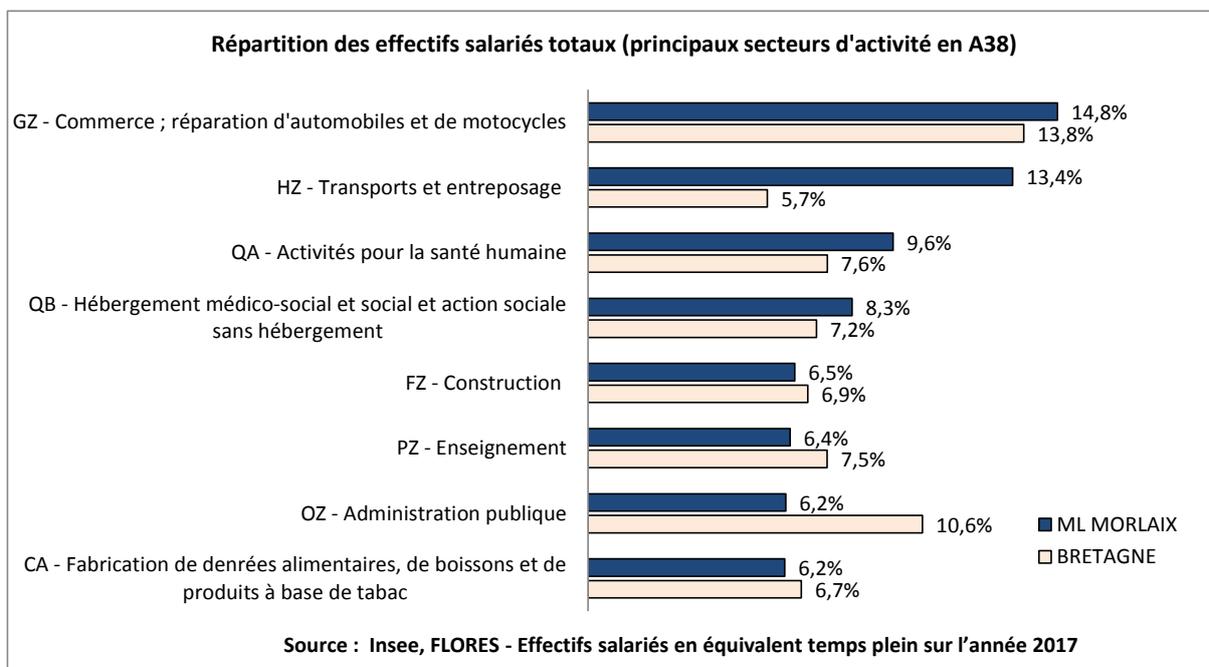
A l'inverse, le **secteur de l'agriculture, sylviculture, pêche pèse nettement plus** sur le territoire qu'au niveau régional, il **représente 10% des emplois**, soit **plus du double** que le poids régional.



Au regard des effectifs salariés et au niveau d'agrégation en 38 postes, comme en Bretagne, **le commerce est le premier secteur d'activité** (14,8% des emplois salariés). **Deuxième secteur employeur** de la zone, le **secteur des transports et entreposage**, qui comprend le transport maritime, **pèse nettement plus qu'au niveau régional** (13,4% contre 5,7%).

Les **secteurs de la santé et de l'action sociale** font **partie des quatre premiers employeurs**. Ils sont également **plus présents** qu'à l'échelon régional (17,9% contre 14,8%).

A l'inverse, la **part de l'administration publique y est moins importante** (4,4 points de moins).



II. Le marché du travail au 4^{ème} trimestre 2020 (source : Pôle emploi - Dares, STMT - données brutes)

- **Demande d'emploi** : l'évolution de la demande d'emploi se dégrade sauf pour la catégorie B et C

Au 4^{ème} trimestre 2020, le pays de Morlaix compte **10 886 demandeurs d'emploi** de catégories A, B ou C. Cet effectif augmente **sur un an de 4,1%** quand cette hausse est de **2,9% pour le département du Finistère**, et de **3,7% en Bretagne**.

Alors que le nombre d'inscrits ayant exercé une activité réduite (catégorie B et C) est en baisse sur un an sur ce périmètre (-0,9%), les **demandeurs d'emploi sans emploi dans le mois (catégorie A) sont en hausse de 8,5%** (6% dans le Finistère).

Le nombre de **demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus** sur la zone de Morlaix est en **hausse de 3% sur un an** (+4% pour la région). Ce qui porte à **28,2% la part des seniors** parmi les demandeurs d'emplois de cette zone.

L'effectif de **demandeurs d'emploi de longue durée** (inscrits depuis un an ou plus - DELD) est en **hausse de 7,7%**, mais est cependant **inférieur à la tendance régionale (+8,2%)**. C'est le **territoire breton ayant la part la plus élevée (52,2%** contre 48,9% en Bretagne).

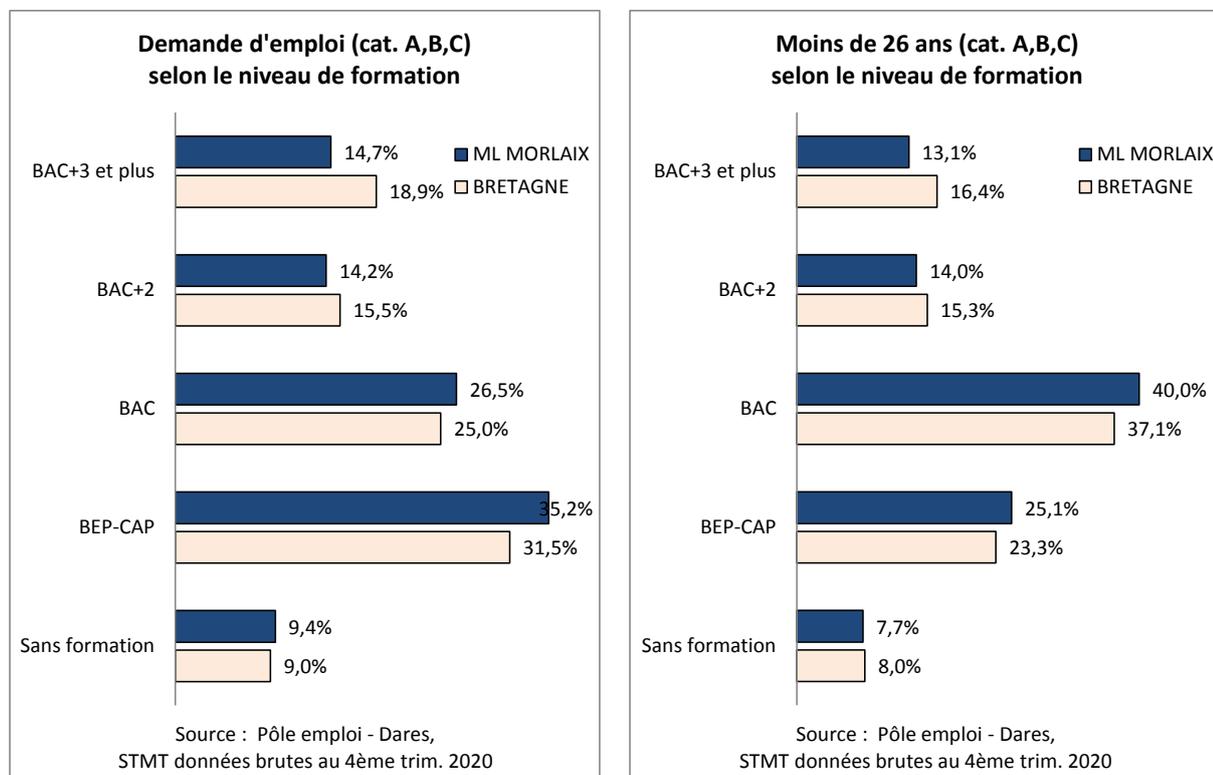
Avec une part de **femmes demandeurs d'emploi** supérieure à la part régionale (0,8 point de plus), ce territoire connaît une **hausse de cet effectif de 3,3% sur un an**.

1 757 **demandeurs d'emplois de moins de 26 ans** sont inscrits au 4^{ème} trimestre 2020 en catégorie A, B ou C sur le territoire avec une répartition de 876 jeunes femmes et 881 jeunes hommes. Ils représentent **16,1% des inscrits de la zone** (17,3% en Bretagne). **En un an, leur nombre a augmenté de 9%** (+10,5% pour les hommes, +7,4% pour les femmes). En Bretagne, cet effectif est en hausse de 6,2%.

- **Niveaux de formation** : plus de 7 jeunes demandeurs d'emploi sur 10 ont un niveau inférieur ou égal au baccalauréat

La part de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans de la zone est inférieure à la moyenne régionale de 4,6 points.

En revanche, 40% des jeunes demandeurs d'emploi sont bacheliers, soit un niveau supérieur à la Bretagne de plus de 3 points. La part des jeunes en possession d'un BEP-CAP est également plus importante que la tendance régionale (+1,8 point).



Mission locale DU PAYS DE MORLAIX

DEFINITIONS ET PRECISIONS

(Sources Insee – Dares)

Définitions :

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (par exemple, femmes de 25 à 29 ans).

L'**indicateur de concentration de l'emploi** mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents actifs en ayant un. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire.

En France et en Europe, le **taux de pauvreté** est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian (mais peut l'être à 40%, 50% ou 70% selon la finalité). Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce taux plus communément désigné comme le seuil de pauvreté. L'Insee mesure ainsi la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. En 2018, il vaut 1063 euros mensuels pour une personne seule.

Une **personne** est considérée **en emploi** si elle a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou si elle a gardé un lien formel avec son emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.). Cette définition de l'emploi est large : elle inclut des personnes occupées à temps très partiel ou sur des contrats très courts.

Une **personne** est **active** si elle est **en emploi ou au chômage**.

Le **taux de chômage au sens du recensement** de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont donc :

- les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ;
- et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

La **publication des effectifs de demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi est réalisée par la **DARES et Pôle Emploi à fréquence trimestrielle depuis avril 2018**.

Les **demandeurs d'emploi** se répartissent selon les **catégories statistiques** suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Précisions :

- **sur les niveaux de qualification des demandeurs d'emploi :**

Des **évolutions informatiques mises en place en juin 2018 par Pôle emploi**, et notamment la mise en œuvre du profil de compétence, ont **affecté les statistiques des derniers mois concernant le niveau de formation, le métier et la qualification de l'emploi recherché des demandeurs d'emploi**. Ces difficultés ont pu être corrigées en ce qui concerne les niveaux de formation.

En conséquence, pour 2021, faute de pouvoir actualiser les éléments sur la qualification, le Sese remplace cette partie par des données sur la formation.

- **sur les indicateurs de contexte :**

Le fichier relatif aux indicateurs de contexte « IC_ML_mars2021 » comprend la **déclinaison des indicateurs pour les 16-18 ans** (feuille IC-classe d'âge) et le **taux de pauvreté** (feuille « IC », en remplacement de la part des allocataires à bas revenus issue de la CNAF).

Quelques chiffres : les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi

(Source zoom territorial Pôle Emploi 4^{ème} trimestre 2020)



Note : les jeunes D.E. de moins de 25 ans recensés dans le zoom territorial Pôle Emploi ont 24 ans révolus (dernier jour des 24 ans). La Mission Locale accompagne les jeunes jusqu'à leurs 25 ans révolus. Les chiffres d'activité recensés par Pôle Emploi restent toutefois intéressants dans la mesure où ils mettent en évidence une tendance.

**1347 jeunes de moins de 25 ans
inscrits au Pôle Emploi (cat. ABC)
au 31 décembre 2020**
13% des demandeurs d'emploi inscrits.
(14% en Bretagne)

Légère augmentation du nombre de jeunes demandeurs d'emploi : +3.5%

Les 4 secteurs les plus demandés : les services hospitaliers, le commerce (vente, habillement, accessoires personnes), l'horticulture-maraîchage, Mise en rayon libre service.

**22% des jeunes inscrits à Pôle
Emploi, sont entrés en
formation dans l'année**

*61% des jeunes qui sortent de formation
accèdent à l'emploi dans les 6 mois qui
suivent*

*Ce sont les jeunes qui accèdent le plus
rapidement à l'emploi après la formation
(toute typologie demandeur d'emploi
confondue)*

Taux de chômage = population en âge de travailler (Insee)

Catégorie A Demandeur d'emploi, sans emploi, tenu d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie B Demandeur d'emploi, sans emploi, qui ont exercé une activité réduite courte (<78h) au cours du mois

Catégorie C Demandeur d'emploi, sans emploi, qui ont exercé une activité réduite longue (≥78h) au cours du mois

LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

LE PUBLIC

LES PROPOSITIONS REALISEES PAR LES CONSEILLERS

LA SECURISATION FINANCIERE DES PARCOURS

LE PUBLIC

Est considéré comme « nouvel accueil » tout jeune accueilli pour la 1^{ère} fois à la Mission Locale dans l'année civile 2020 ⇒ 584 jeunes en 2020

Est considéré comme « accompagné » : tout jeune dont le 1^{er} accueil a eu lieu avant 2020 et qui a bénéficié durant l'année civile d'au moins un service personnalisé de type entretien, atelier, information collective.



584 (32 %)
Nouveaux accueils 2020

**1 817 jeunes accompagnés au cours de l'année 2020
(1 955 en 2019)**

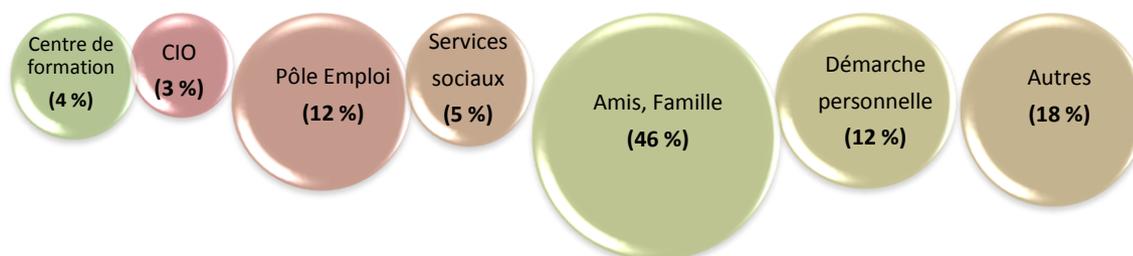
- ⇒ 584 *jeunes accueillis pour la première fois*
- ⇒ **1233** *accueillis avant 2020 et toujours accompagnés*

Evolution depuis 2019

- - 16 % sur les nouveaux accueils
- - 7 % sur le nombre de jeunes accompagnés

CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX ACCUEILS

Comment les jeunes arrivent-ils à la mission locale ?

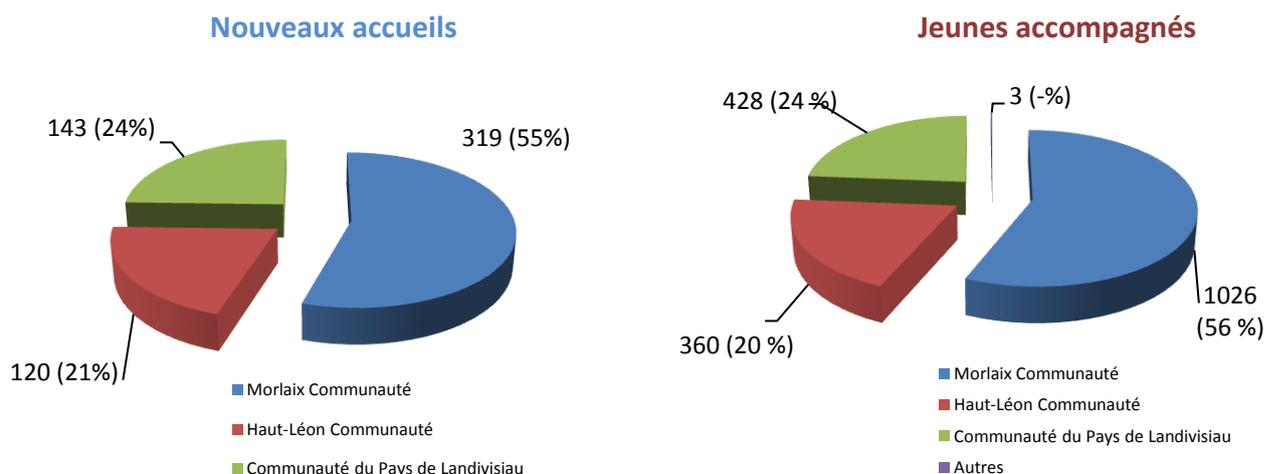


C'est sur le conseil de la famille et/ou des amis que les jeunes arrivent le plus souvent à la mission locale.

C'est donc auprès de ce public « famille », qu'il faut concentrer nos efforts de communication afin de mieux faire connaître les services proposés par la Mission Locale.

Cette démarche est d'autant plus importante que le Plan de relance 2021 annoncé, va nous amener à devoir être mieux identifiés sur l'ensemble du territoire, afin de capter de nouvelles familles qui méconnaissent les services de la Mission locale

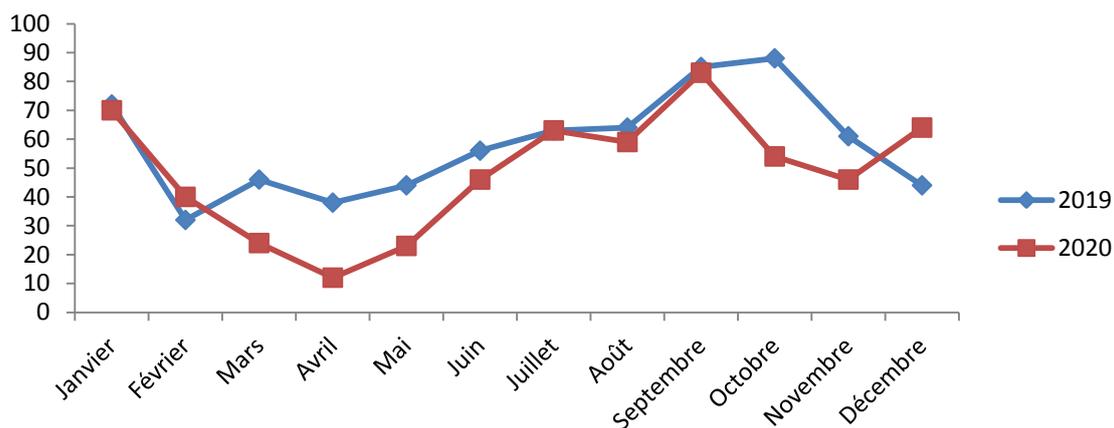
Origine géographique



Plus de la moitié des nouveaux accueils, tout comme ceux qui sont accompagnés sont domiciliés sur la Communauté de Communes Morlaix Communauté (56 %). L'autre moitié se partage à part quasi égale entre les CC du Pays de Landivisiau et celle de Haut Léon Communauté. La répartition des accompagnements suit cette tendance.

Une offre de services et d'accompagnement ajustée à chaque territoire (accueil accompagnement projet, recherche emploi, accompagnement social).

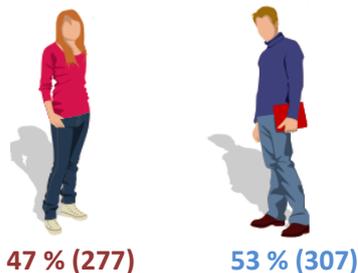
Répartition par mois d'accueil



Les mois de septembre, décembre et janvier concentrent le plus fort taux d'accueil sur l'année (37 %).

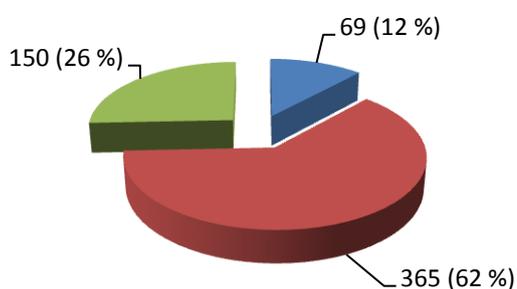
On voit ici très nettement l'impact du premier confinement de Mars 2020 jusque fin Mai. La Mission Locale était fermée au public, mais tous les professionnels maintenaient le lien avec les jeunes en cours d'accompagnement, via la mise en place du télétravail.

Répartition des jeunes par âge et par sexe

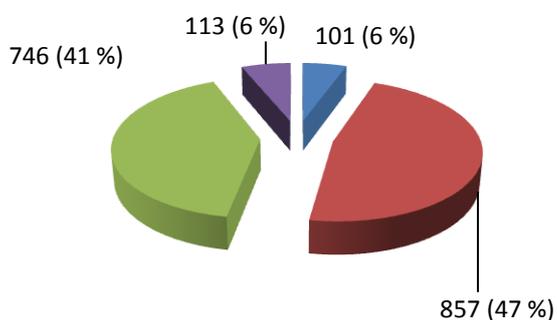


Légère augmentation de l'accueil des hommes en 2020.

⇒ Tendence constante depuis de nombreuses années



Nouveaux accueils



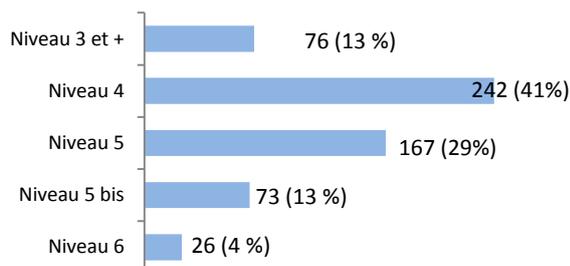
Jeunes accompagnés

Augmentation des 22/25 ans et diminution des accueils de mineurs : 128 jeunes 22/25 ans ont été accueillis en 2019 (+ 15 %), et 151 mineurs (+ 54 %).

Le public mineur fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la politique de décrochage scolaire et obligation de formation.

C'est entre 18 et 21 ans que l'on franchit majoritairement la porte de la Mission Locale pour la 1^{ère} fois. Une constante depuis des années.

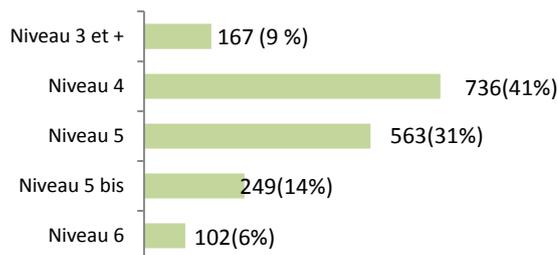
Les niveaux de formation des jeunes



Nouveaux accueils



*Niveau 6 : 4^{ème} – SEGPA – IME – Primaire
 Niveau 5 bis : 3^{ème} – 1^{ère} année CAP et BEP – 2^{ème} année de CAP
 Niveau 5 : année terminale CAP et BEP (validé) – Seconde – 1^{ère}
 Niveau 4 : Baccalauréat et bac + 1
 Niveau 3 : Bac +2 – BTS – DUT
 Niveau 2 et 1 : Licence – Master 1 – Master 2 – Doctorat*



Accompagnés

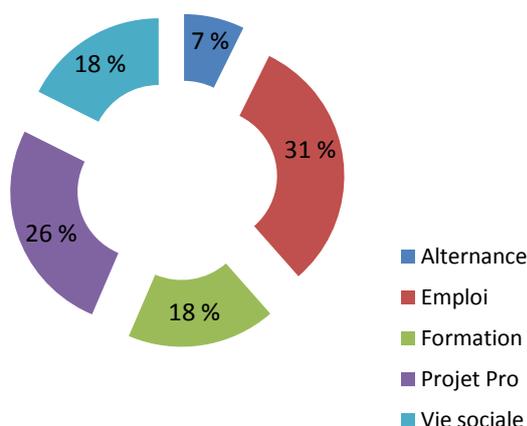
La majorité des jeunes accueillis a un niveau bac et +

- ⇒ 50 % des jeunes accueillis possèdent un niveau égal ou supérieur au bac (tendance stable depuis 4 ans).
- ⇒ Plus le niveau de qualification monte, plus les femmes sont représentées
- ⇒ 17 % des jeunes accueillis ont un niveau infra V (infra CAP BEP).

L'accès à la qualification des jeunes non diplômés est une priorité pour la mission locale.

- ⇒ Plus d'un jeune accompagné sur trois (17 %) n'a aucun diplôme. **Les conseillers sont particulièrement attentifs à l'accompagnement de ces publics sans qualification.**

Demande des publics lors du 1^{er} entretien



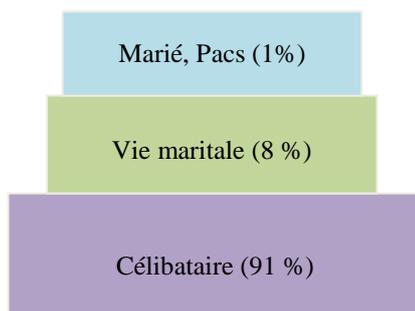
Une Mission Locale bien identifiée comme service d'accès à la formation et à l'emploi

- ⇒ 38 % des demandes des jeunes au 1^{er} accueil concernent l'emploi et les contrats en alternance.

Par rapport à 2019, diminution des demandes liées à l'emploi (- 15 %) et augmentation des demandes liées au projet professionnel (+ 7%)

La encore, le contexte sanitaire est venu perturber la cohérence des statistiques, du fait de la baisse drastique du nombre d'offres sur les périodes de confinement.

Situation familiale des jeunes



91 % des jeunes accueillis sont célibataires.
46 % des jeunes célibataires, sont des femmes.

L'hébergement des jeunes



70 % sont hébergés par leur famille

Les modes d'hébergement famille/parents se stabilisent

*2020 : **70 %** des jeunes accueillis déclarent avoir un logement dans le cadre familial contre **69 %** en 2019*

La solidarité familiale apparait comme une alternative stable, notamment pour les jeunes hommes

Les hommes (54 %) se trouvent plus souvent hébergés par la famille que les femmes (46 %)

Permis / moyen de locomotion

39 % des nouveaux accueils ont le permis B
35 % ont comme moyen de locomotion une voiture, et **26 %** n'ont aucun moyen de locomotion.



L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

Accompagnement..., de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'ils sollicitent la Mission Locale, tous les jeunes ne sont pas au même niveau d'autonomie et tous n'ont pas la même demande.

L'accompagnement vers l'autonomie est une démarche d'équilibriste. Il s'agit d'aider le jeune à :

- ⇒ Elaborer ou confirmer un projet professionnel
- ⇒ Intégrer une formation et/ou un emploi et à y rester
- ⇒ Obtenir un permis
- ⇒ S'installer dans un logement et à pouvoir y rester....



L'accompagnement implique de la méthode, des outils, des partenaires et du temps.

Les jeunes expérimentent par essais-erreurs et les conseillers les accompagnent par des dispositifs et actes de services (propositions) de différentes natures :

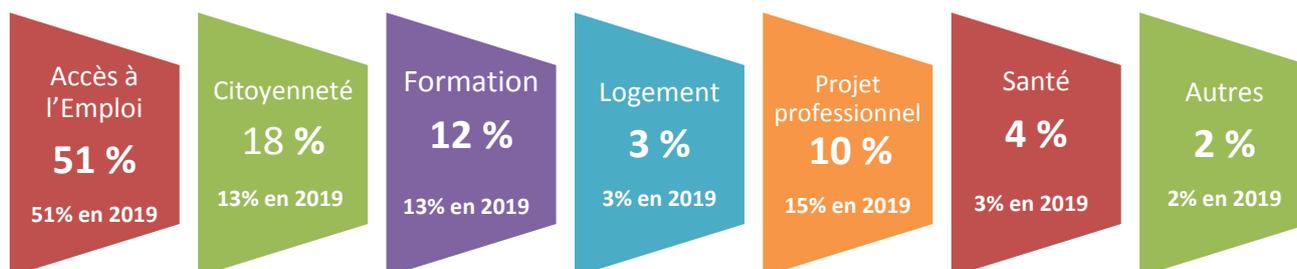
- Prestations d'orientation
- Stages en entreprise, médiation avec les entreprises
- Formations qualifiantes adaptées
- Ateliers, techniques de recherche d'emploi
- Expériences liées à la mobilité
- Informations et médiation santé, logement, citoyenneté
- Aides financières...

LES PROPOSITIONS REALISEES PAR LES CONSEILLERS

⇒ Parmi l'ensemble des jeunes accompagnés, **65 % ont au moins eu un entretien dans les cinq derniers mois.**

Par « proposition » réalisée, il faut comprendre toute information donnée, mise en relation avec un employeur, un centre de formation, un service de prestation sociale, toute aide financière activée, toute orientation vers un partenaire ...

Elles sont réparties en 7 thématiques :



⇒ Observons que les propositions liées à **l'accès à l'emploi représentent 51 %** des propositions.

⇒ La hausse la plus significative porte sur l'onglet Citoyenneté, auquel est assorti le dispositif Service Civique qui connaît un véritable engouement sur 2019 – 2020. La crise sanitaire va venir perturber ce développement puisque le milieu associatif va se retrouver à l'arrêt sur une majeure partie de 2020.

LES SITUATIONS PROFESSIONNELLES ENGAGEES

Des parcours dynamiques : 2571 situations professionnelles* pour 1817 jeunes (2726 en 2019 pour 1955 jeunes).

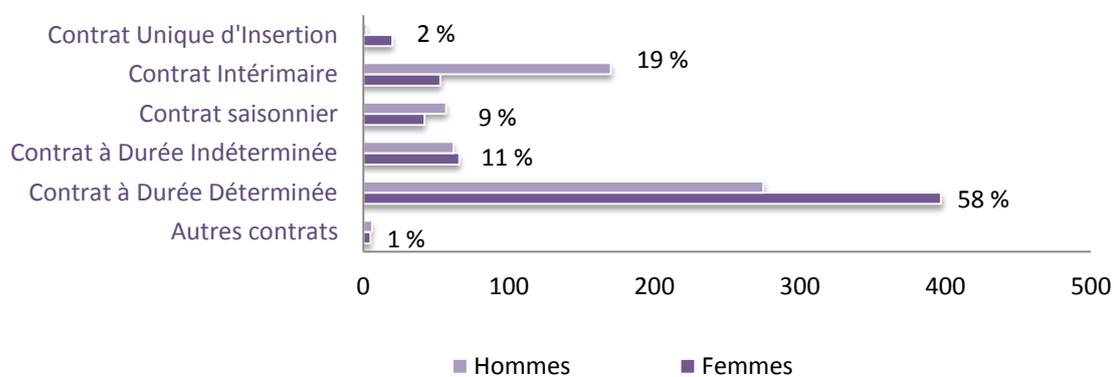
Situations démarrées en 2019	Femmes		Hommes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A. Emploi	583	61 %	572	69 %	1155	60 %
B. Emploi / Formation	52	5 %	54	6 %	106	5 %
C. Formation	174	18 %	185	19 %	359	19 %
D. Immersion en entreprise	80	8 %	105	11 %	185	10 %
E. Situation non professionnelle (contrat de volontariat, bénévolat, maladie, maternité)	70	7 %	57	6 %	127	7 %
TOTAL	959	100 %	973	100 %	1932	100 %



Situations engagées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 en dehors des « situations demandeur d'emploi ».
Plusieurs situations peuvent être comptabilisées pour un même jeune.

Les situations « Emploi »

*Propositions d'emplois
restreintes sur 2020.
Tous les types de contrats sont
impactés
-39% sur les CDD et CDI
-40% contrats saisonniers
-30% contrats intérim*



A. Emploi	Femmes		Hommes		Total	
Contrat à Durée Déterminée	397	69 %	275	49 %	672	58 %
Contrat à Durée Indéterminée	66	11 %	62	11 %	128	11 %
Contrat Saisonnier	42	7 %	57	10 %	99	9 %
Contrat Intérimaire	53	9 %	170	30 %	223	19 %
Contrat Unique d'Insertion	20	3 %	2	-	22	2 %
Autres (auto entrepreneur, créateur, Repreneur d'entreprise)	5	1 %	6	-	11	1 %
Total	583	100 %	572	100 %	1155	100 %

Parmi les situations d'Emploi et Emploi/Formation, 69 % des activités professionnelles exercées concernent principalement 5 secteurs d'activité : aide à la personne et à la collectivité (15 %), commerce (14 %), agriculture (16 %), hôtellerie restauration (12 %).

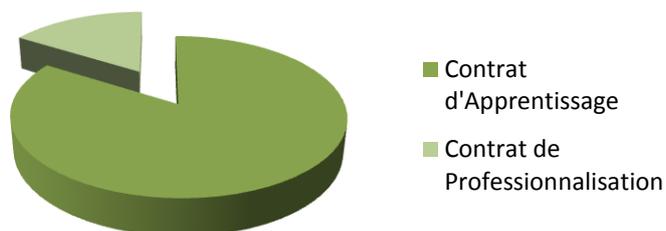
Famille Rome métier exercé	Femmes	Hommes	Total	
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	69	133	202	16 %
Art et Façonnage d'ouvrages d'Art	1	2	3	-
Banque, Assurances et immobilier	1	2	3	-
Commerce, Vente et Grande distribution	121	44	165	14 %
Communication, Média et Multimédia	3	2	5	-
Construction, Bâtiment et Travaux Publics	3	58	61	5 %
Hôtellerie-Restauration, tourisme, Loisirs et Animation	71	73	144	12 %
Industrie	39	68	107	9 %
Installation et Maintenance	3	31	34	3 %
Santé	79	11	90	7 %
Services à la personne et à la Collectivité	140	43	183	15 %
Spectacle	2	24	26	-
Support à l'Entreprise	24	3	27	2 %
Transport et Logistique	24	66	90	7 %
Famille non définie	3	66	69	6 %
Total	583	626	1209	100 %



Les situations professionnelles engagées correspondent aux secteurs d'activité qui enregistrent la plus grande part de Déclarations Préalables A l'Embauche (DPAE) auprès de Pôle Emploi : agriculture, santé/social, commerce, activités de services administratifs, restauration

Les situations « alternance »

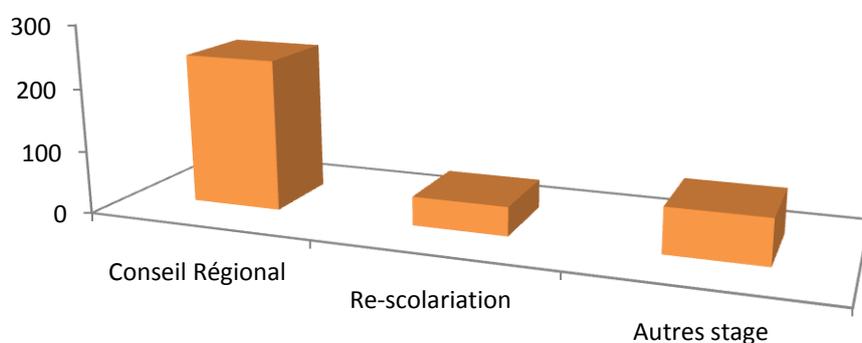
➡ **5 %** des situations professionnelles concernent l'emploi/formation.



B. Emploi/Formation	Femmes		Hommes		Total	
Contrat d'Apprentissage	45	87 %	44	81 %	89	84 %
Contrat de professionnalisation	7	13 %	10	19 %	17	16 %
Total	52	100 %	54	100 %	106	100 %

Les situations « formation »

➡ **19 %** des situations professionnelles concernent la formation, dont **66 %** sont financées par le Conseil Régional : **241 formations** :
 88 % formations préparatoires (PPI, POP, compétences Clés...)
 22 % formations qualifiantes



C. Formation	Femmes		Hommes		Total	
Conseil Régional	114	66 %	127	69 %	241	67 %
Re-scolarisation	24	34 %	22	12 %	46	13 %
Autres stages, autres financements	36	21 %	36	19 %	72	20 %
Total	174	100 %	185	100 %	359	100 %

Les situations immersions en entreprise



10 %

des situations totales sont des **immersions en entreprise**. Le stage en entreprise : un levier qui permet de découvrir du monde du travail, valoriser ses compétences, se faire connaître et négocier avec l'entreprise...

D. Immersion en entreprise	Femmes		Hommes		Total	
PMSMP	79	99 %	99	94 %	178	96 %
Autres (Service civique, service volontaire)	1	1 %	6	6 %	7	4 %
Total	80	8 %	105	11 %	185	10 %

Pourcentage en diminution (12% en 2019), du fait là encore, de la conjoncture exceptionnelle de 2020

L'accompagnement contractualisé



Plus de 54 % des contractualisations concernent le PACEA

907 contractualisations

Le **PACEA** (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie) mis en place par l'Etat début 2017, devient le cadre contractuel d'accompagnement unique des jeunes. Il est mis en place en amont de tout autre dispositif.

- ⇒ Le conseiller réalise en 1^{er} lieu un **diagnostic approfondi** de la situation du jeune et engage par la suite des **phases d'accompagnement** successives avec des **objectifs définis** avec le jeune. La durée d'un PACEA est de 24 mois maximum.
- ⇒ **Plusieurs dispositifs d'échelon national, régional, départemental s'inscrivent dans cette modalité** d'accompagnement. La Garantie Jeunes en est la phase la plus intensive.

Nombre d'entrées initiales	Femmes		Hommes		Total	
AAQ	31	%	34	%	65	7 %
Garantie Jeunes	53	%	75	%	128	14 %
PACEA	226	%	261	%	487	54 %
Parrainage	2	%	3	%	5	1 %
PPAE	64	%	88	%	152	17 %
RSA	42	%	28	%	70	8 %

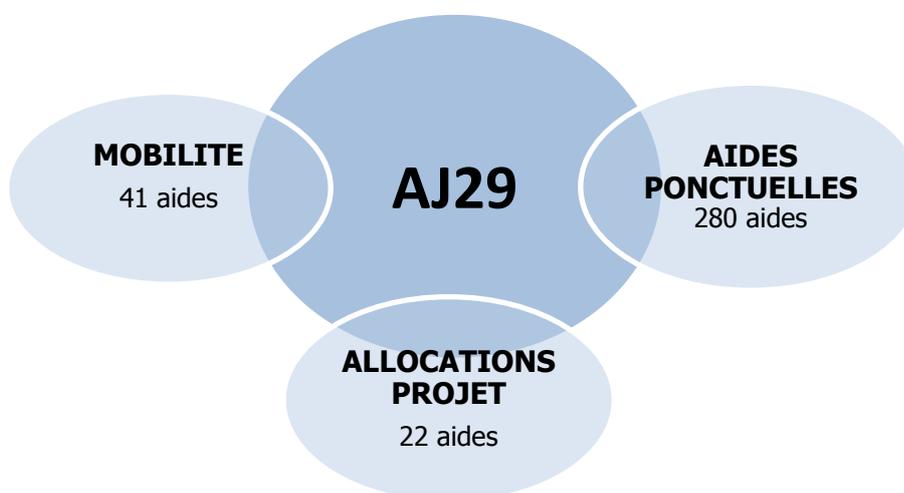
Etat : PACEA, Garantie Jeunes, parrainage
 Pôle Emploi : PPAE
 Conseil Régional : AAQ
 Conseil Départemental : RSA

CONCERNANT LES ENTREES EN RSA, IL CONVIENT DE PRECISER QUE 101 ORIENTATIONS ONT ETE FAITES, 70 CONTRACTUALISEES, 20 SIGNALEMENTS POUR NON PRESENTATION AUX RDV, ET 11 PERSONNES HORS TERRITOIRE.

LA SECURISATION FINANCIERE DES PARCOURS

➔ **Avenir Jeunes 29** : Mis en place par le Conseil Départemental du Finistère pour soutenir les démarches d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans révolus. Dossiers instruits par les conseillers de la mission locale et étudiés en commission chaque semaine à la CLLE de Morlaix.

- **L'Allocation "Projet jeune"**
Soutenir le parcours d'insertion sociale et professionnelle élaboré à partir d'un projet validé, contractualisé, évalué
- **L'aide ponctuelle**
Répondre à un besoin urgent, à une difficulté ponctuelle à laquelle est confronté un jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle
- **L'aide au permis**
Faciliter l'autonomie
Développer la capacité à se déplacer pour accéder à l'emploi



Source : CLLE Morlaix, logiciel métier IODAS. Données saisies et engagées pour l'année 2020.

Variations non significatives sont toutefois à admettre (aides engagées non délivrées, date de demande et dates d'accord à cheval sur 2 années civiles, dossiers instruits par un partenaire autre que mission locale (à la marge ≈ 1%).

➔ **L'allocation PACEA** : une enveloppe allouée annuellement par l'Etat pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes engagés activement dans des démarches d'insertion (PACEA). L'aide est activée par les conseillers de manière ponctuelle selon les besoins du jeune.

120 445 euros demandé pour 350 jeunes sur une enveloppe disponible de 127 000 €

344 euros par jeune/an

➔ **L'allocation Garantie Jeunes :**

541 490 euros versés pour 234 jeunes

2 314 euros par jeune/an

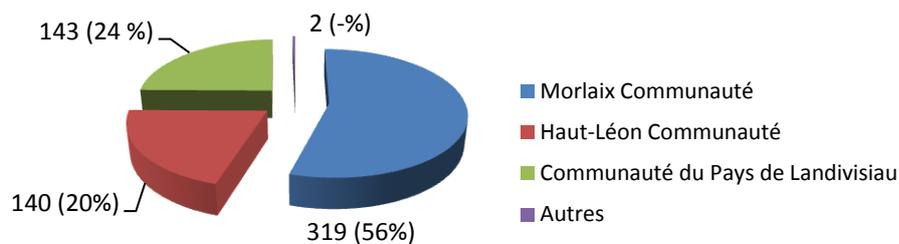
LES JEUNES ACCOMPAGNES PAR COMMUNAUTES DE COMMUNES

- **MORLAIX COMMUNAUTE**
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LANDIVISIAU**
- **HAUT-LEON COMMUNAUTE**

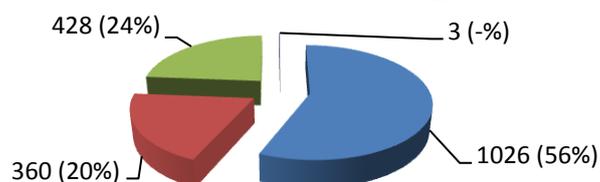
CARACTERISTIQUES DES JEUNES ACCUEILLIS ET ACCOMPAGNES PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES



Nouveaux accueils



Jeunes accompagnés



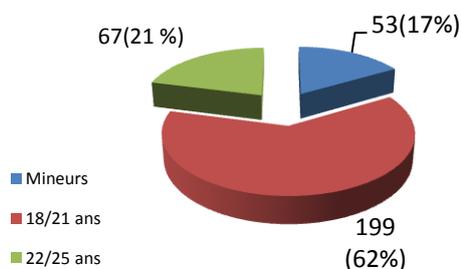
Plus de la moitié des publics de la Mission Locale proviennent de l'une des communes de Morlaix Communauté (56%). Par ailleurs, les C.C. du Pays de Landivisiau et de Haut Léon Communauté représentent à parts quasi égales l'autre moitié des publics.



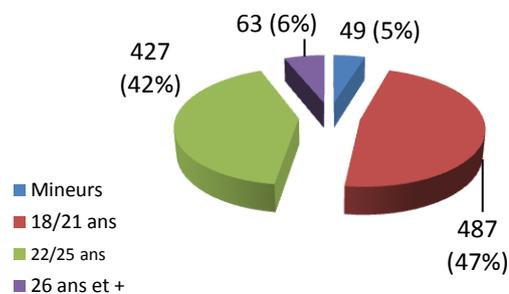
MORLAIX COMMUNAUTÉ



Répartition du public par âge

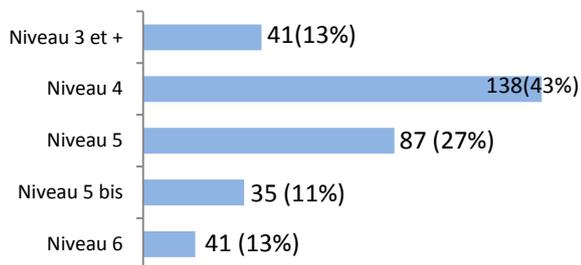


Nouveaux accueils

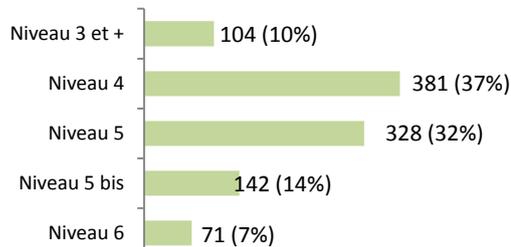


Jeunes accompagnés

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

Plus de 56 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils.



66 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **20 %** disposent d'un logement autonome.

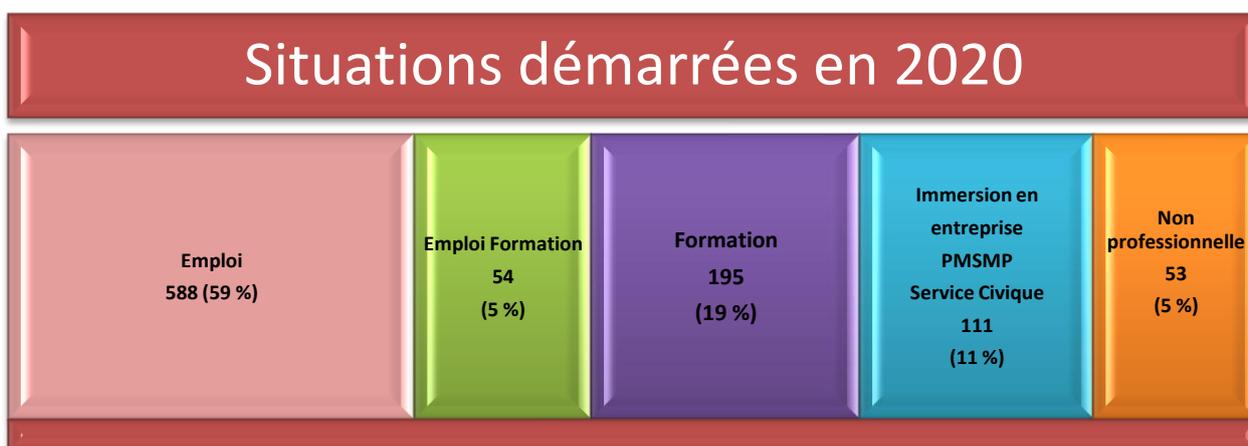
93 % des jeunes sont célibataires.

39 % des nouveaux accueils ont le permis B

35 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



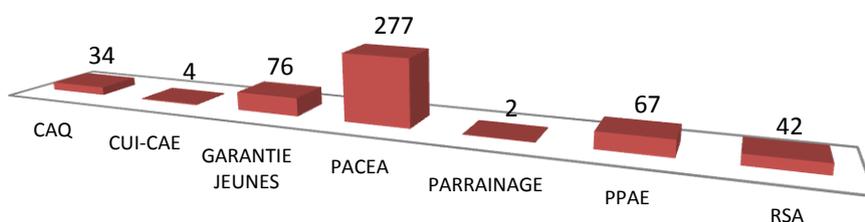
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **47 %** des emplois démarrés en 2020 et **39 %** des contrats en alternance.

52 % des formations démarrées en 2020 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2020



76 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2020, et **277** dispositifs PACEA.

LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **80 354 €** euros demandé pour **220** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **365 €** euros d'allocation PACEA par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

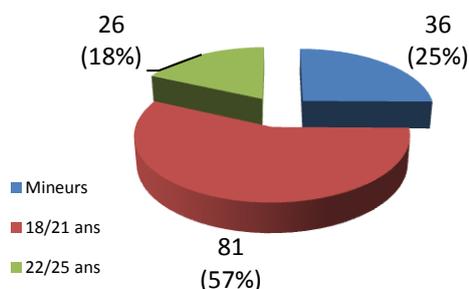
- **376 160 €** euros versés pour **156** jeunes, ce qui représente une moyenne de versement de **2 411 €** euros par jeune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

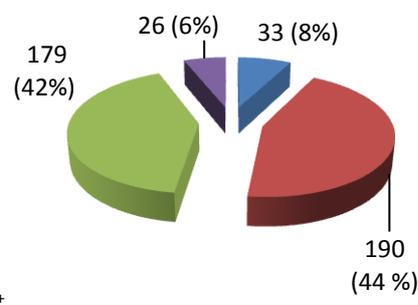


47 % des jeunes accompagnés sont des hommes

Répartition
du public
par âge

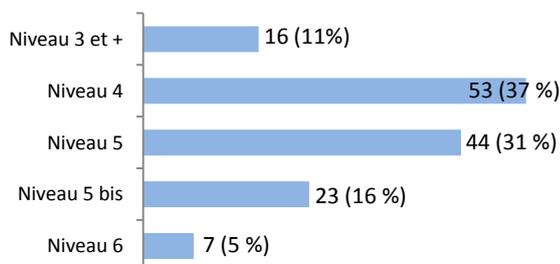


Nouveaux accueils

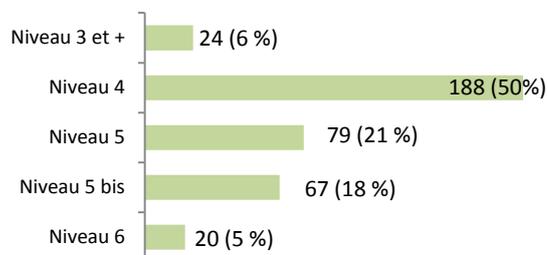


Jeunes accompagnés

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

48 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils et 56 % pour les accompagnés.



72 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **20 %** disposent d'un logement autonome.

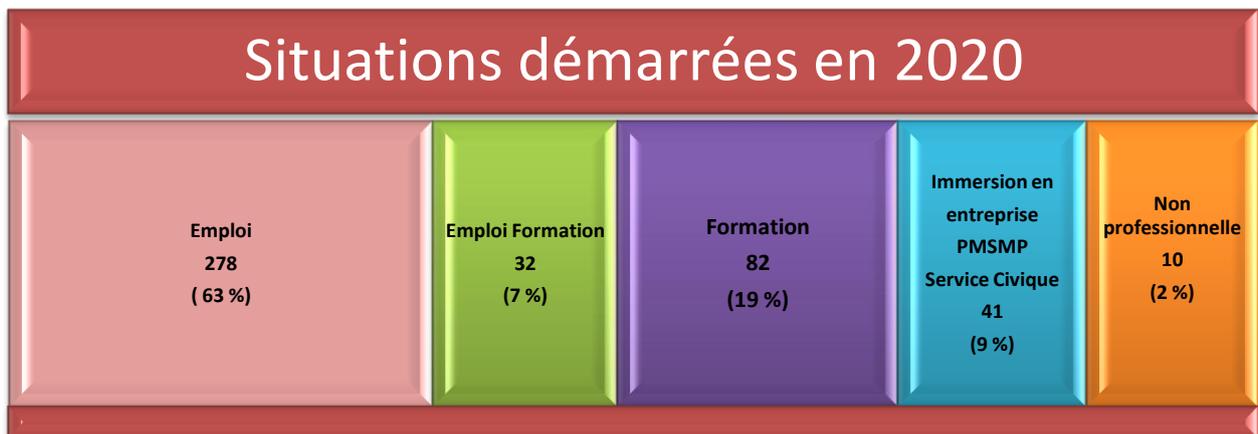
87 % des jeunes sont célibataires.

34 % des nouveaux accueils ont le permis B

38 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



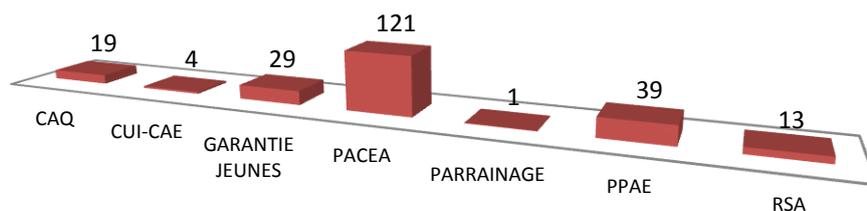
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **53 %** des emplois démarrés en 2020 et **66 %** des contrats en alternance.

52 % des formations démarrées en 2020 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2020



29 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2019, et **121** dispositifs PACEA.

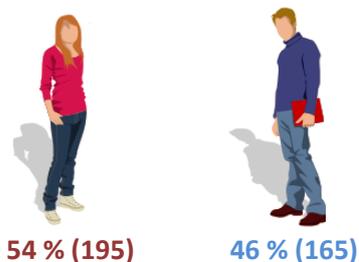
LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **22 169** €uros demandé pour **74 jeunes**, ce qui représente une moyenne de versement de **300** €uros d'allocation PACEA par jeune.

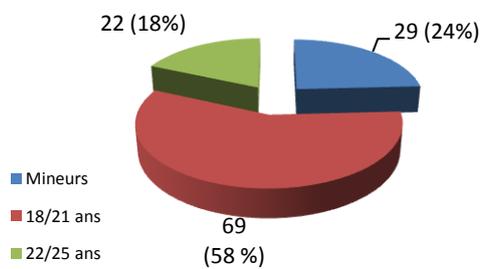
La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **73 007** €uros versés pour **37 jeunes**, ce qui représente une moyenne de versement de **1 973** €uros par jeune.

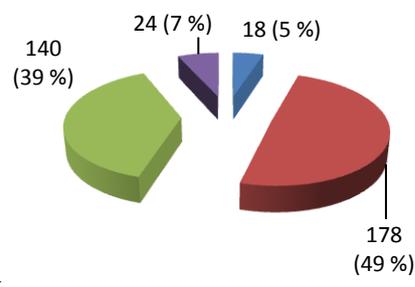


46 % des jeunes accompagnés sont des hommes

Répartition du public par âge

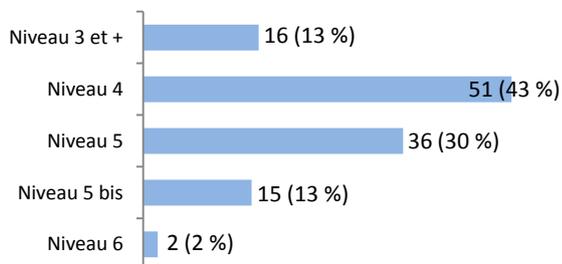


Nouveaux accueils

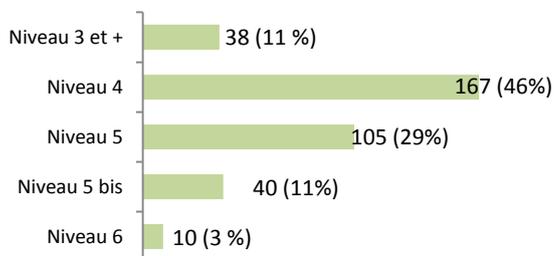


Jeunes accompagnés

Les niveaux de formation des jeunes :



Nouveaux accueils



Accompagnés

56 % des jeunes ont un niveau supérieur à IV pour les nouveaux accueils et 57 % pour les accompagnés.



81 % des nouveaux accueillis sont hébergés par la famille, seuls **15 %** disposent d'un logement autonome.

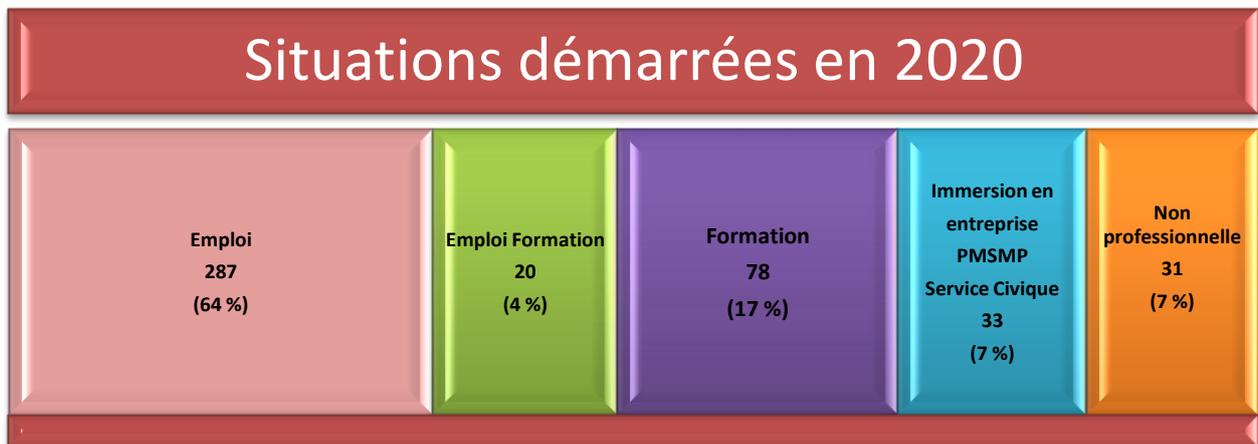
94 % des jeunes sont célibataires.

38 % des nouveaux accueils ont le permis B

38 % ont comme moyen de locomotion une voiture.



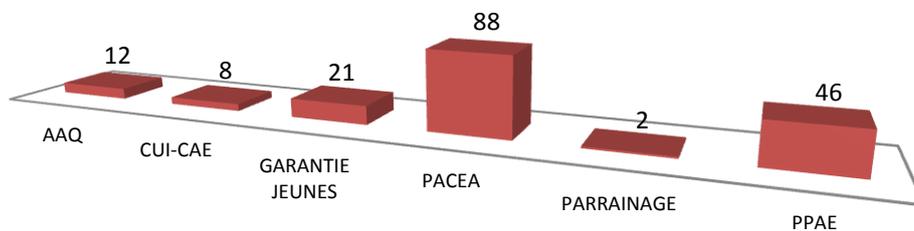
Situation des jeunes accompagnés



Les femmes représentent **56 %** des emplois démarrés en 2020 et **50 %** des contrats en alternance.

51 % des formations démarrées en 2020 sont démarrées par des hommes.

Entrées dans les actions en 2020



21 dispositifs Garantie Jeunes ont démarré en 2020, **88** dispositifs PACEA.

LES AIDES FINANCIERES

L'allocation PACEA est fonction de la situation et des besoins du jeune, elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers l'emploi et l'autonomie :

- **17 722 €** euros demandé pour **55 jeunes**, ce qui représente une moyenne de versement de **322 €** euros d'allocation PACEA par jeune.

La Garantie Jeunes ouvre droit à une allocation :

- **90 632 €** euros demandé pour **41 jeunes**, ce qui représente une moyenne de versement de **2 210 €** euros par jeune.

QUELQUES ACTIONS

LA GARANTIE JEUNES

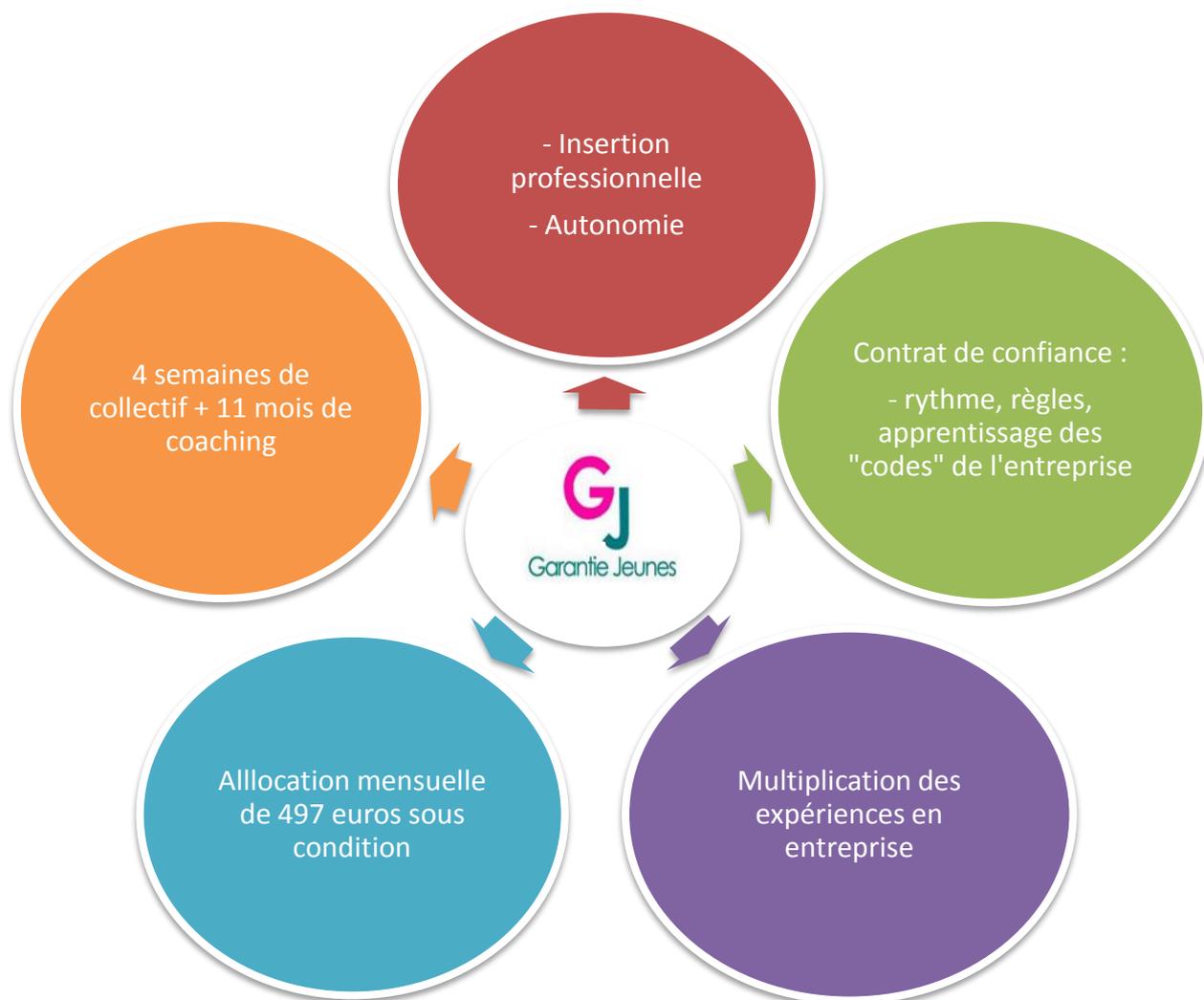
L'OBLIGATION DE FORMATION

**LA MISSION LOCALE AU CŒUR DES EVENEMENTS
EMPLOI**



Pour qui ?

- NEET (ni en emploi, ni en formation, ni en études)
- En situation de précarité (sociale, familiale, financière)
- Repérées par l'équipe de la Mission Locale après passage en commission



La Garantie Jeunes à la Mission Locale du Pays de Morlaix

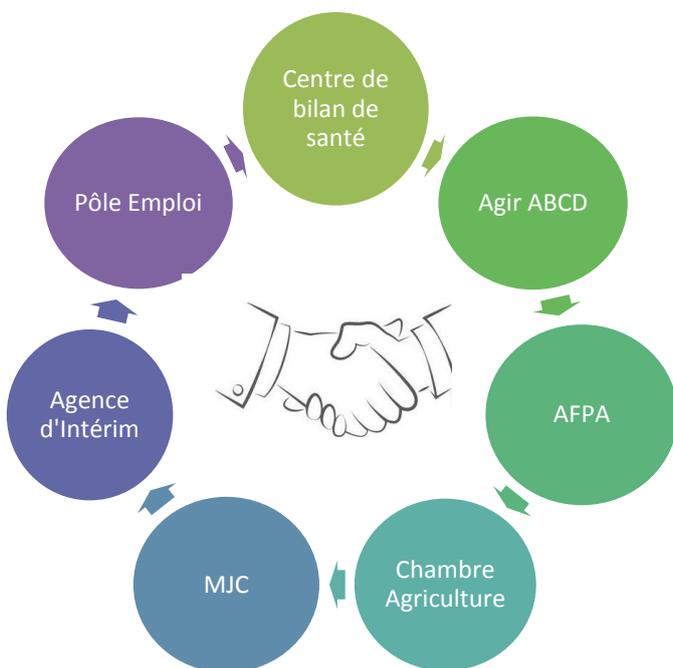


924 jeunes accompagnés depuis 2014

70 % suivis depuis plus d'un an par la Mission Locale



Nos Partenaires

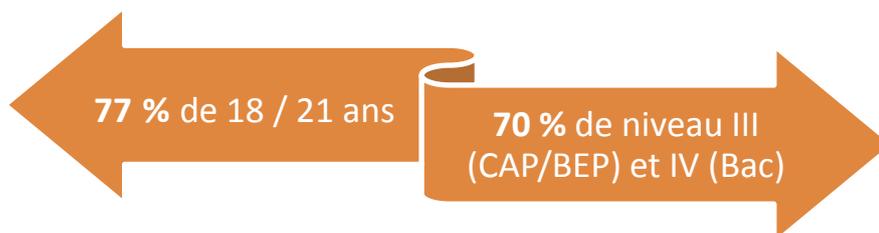


- Atelier « image professionnelle »
- Visite d'entreprise
- Job Dating
- Accès aux droits
- Parrainage
- Simulation d'entretien d'embauche

138 jeunes en Garantie Jeunes en 2020



60 % d'hommes



Avant 	 Pendant	 Après
<p>NEET</p> <p>11.5 % en situation de logement précaire (SDF, amis...)</p> <p>24 % ont le permis</p> <p>De nombreuses situations de rupture (scolaire, emploi, familiale)</p> <p>Solitude, sentiment d'abandon</p>	<p>CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE, VENUE PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DE LA GJ</p> <p>Redynamisation</p> <p>Appartenance à un groupe</p> <p>Repérage des compétences fortes</p> <p>Reprise de confiance en soi, en les autres</p> <p>Outils de recherche d'emploi</p> <p>Activation d'un réseau</p> <p>Multiplication des expériences</p> <p>Suivi de stage</p> <p>Remise à niveau</p> <p>Enquêtes métiers</p> <p>Accès à la mobilité</p> <p>Maintien du lien avec l'équipe GJ pendant les confinements (téléphone, mails, visios..)</p>	<p>14% en logement précaire</p> <p>30 % ont le permis + 43 % qui ont commencé la formation (dont 16 % qui ont obtenu le code)</p> <p>35 % en situation « positives » : emploi ou formation ou cumul de plus de 80 jours pendant 1 an.</p>

« Prendre confiance en moi, en mes capacités, avoir un rythme de vie plus correct, de ne plus rien faire de mes journées. Avoir plus de moyens pour avancer dans la vie, travailler sur mes projets. J'estime avoir progressé mais encore du travail à faire ».

« J'attendais des conseils pour mon avenir, en plus d'une aide avec allocation. J'ai eu tout ça et ça m'a bien aidé par rapport à mon projet professionnel et sur moi-même. Tout est bon à prendre et j'ai à présent tous les bons outils pour avancer »

L'OBLIGATION DE FORMATION

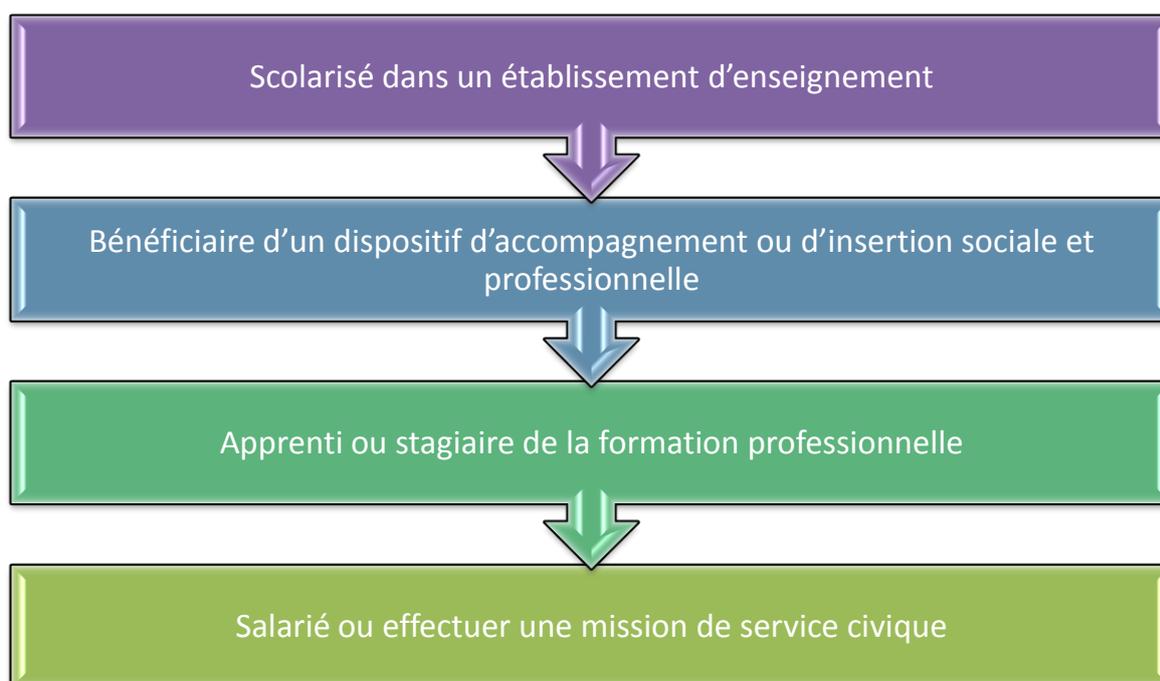
Saviez-vous que
l'obligation de formation
concerne **tous les jeunes**
de **16 à 18 ans** ?



Par un nouveau décret signé le 5 août 2020, avec mise en application au 1^{er} Septembre 2020, l'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté. Cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.

Les Missions Locales ont désormais la responsabilité de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement et de contrôler le respect de cette obligation.

Ainsi tout jeune de moins de 18 ans doit être reconnu dans une des rubriques suivantes :



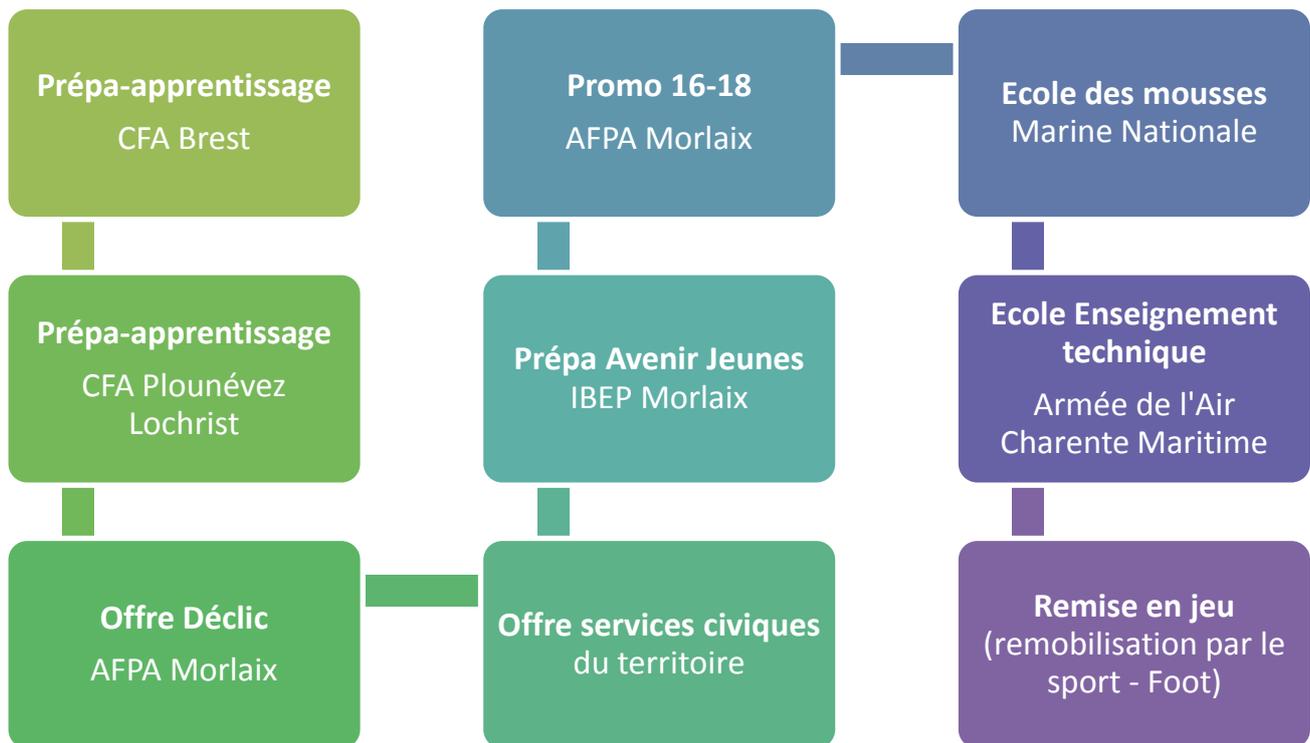
Pour assurer le contrôle du respect de l'application de cette « obligation de formation », l'Etat délègue aux plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (**PSAD**), la mission de renseigner la situation de jeunes déclarés, sortis du système éducatif et sans qualification.

Cette mission est attribuée aux **CIO** et aux **Missions Locales**, qui doivent travailler en étroite collaboration. Doivent se greffer à ce partenariat les **différents partenaires** tels que les établissements scolaires, la MLDS, la MIJEC, les CFA, les organismes de formation, les réseaux FOQUALES, les services civiques ...

Chaque jeune repéré sera contacté par les acteurs de la PSAD, afin de déterminer leur situation.

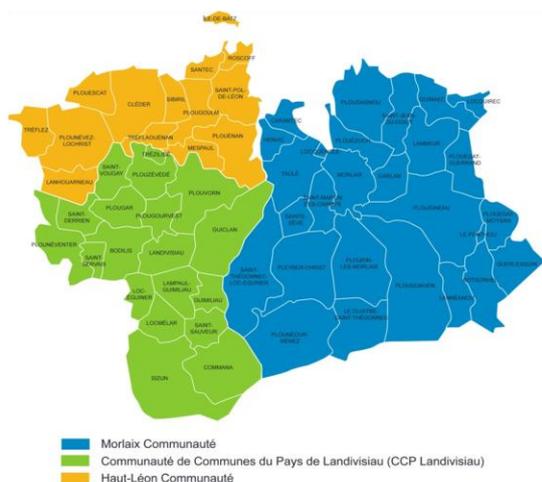
Ainsi, chaque jeune repéré sans solution, sera reçu en **entretien par le CIO et/ou la Mission Locale** afin de définir leur besoin. Un accompagnement et des solutions seront proposés pour que chaque jeune puisse remplir cette obligation de formation.

Sur le territoire du Pays de Morlaix, nous utilisons les ressources existantes à savoir :



LA MISSION LOCALE AU CŒUR DES EVENEMENTS EMPLOI

Événements emploi 2020 organisés avec les partenaires du Pays de Morlaix



Rencontres de l'emploi - Formation

Communauté	Visiteurs	Entreprises	Agences intérim	Nombre d'offres
Landivisiau	82	10	1	157
En amont, il y a eu 2 temps forts:				
- Zoom Alternance et formation – Préparation au job dating - échanges avec les partenaires de la MSAP. - Zoom création d'entreprise avec les entrepreneurs de la Sphère, espace de coworking du Pays de Landivisiau				
Saint-Pol-de-Léon	151	13	1	141
En amont, il y a eu plusieurs temps forts:				
- Pause RH - Les nouvelles mesures gouvernementales en faveur de l'emploi et de l'aide au recrutement . - Comment attirer et recruter sur un jobdating ? - Rencontres avec les partenaires de l'emploi-formation - Zoom Alternance et formation - Information sur la création d'activités				



Cafés de l'emploi 2020

(en collaboration avec les partenaires du Pays de Morlaix)

Communauté	Commune	Visiteurs	Entreprises	Offres
	Guiclan	49	14	50
	Carantec	44	11	45
	Saint-Thegonnec	49	11	106
A noter annulation d'événements pour raison sanitaire:				
- 2 cafés de l'emploi à Plougoulm et à St Derrien - Le mois de l'emploi du Haut Léon - Le forum alternance				

Parrainage	Signature PEC	Signature CIE	Visites entreprises	Agences intérim
5	18	1	1	Une rencontre mensuelle avec les jeunes

ORIENTATIONS 2021

✓ **Se faire connaître auprès des jeunes**

- Aller au plus près des lieux de vie des jeunes
- Renforcer notre collaboration avec les partenaires (en lien avec la jeunesse)
- Mieux faire connaître les offres de services
- Poursuivre le travail et le partenariat sur le décrochage scolaire
- Investir la nouvelle obligation de formation des 16 – 18 ans

✓ **Faciliter la mobilité des jeunes**

- Poursuivre les participations aux actions de mobilité
- Rendre les jeunes plus autonomes dans leurs déplacements
- Développer des actions innovantes de mobilité citoyenne

✓ **Inciter les jeunes à se qualifier**

Penser, accompagner des parcours adaptés, individualisés

- Poursuivre le partenariat avec le Conseil Régional et AAP
- Prendre appui sur les nouvelles dispositions gouvernementales annoncées en Août 2020
- Faciliter les rencontres entre jeunes, entreprises, centres de formations
- Renforcer la cohésion d'équipe et les organisations internes

✓ **Renforcer l'intermédiation avec l'entreprise pour découvrir un métier, se former tout en travaillant ou pour accéder à un emploi durable**

- Préparer l'arrivée dans l'entreprise, le tutorat
- Accompagner le parcours dans l'entreprise (anticiper les difficultés, ruptures...)

✓ **Sécuriser les parcours : santé, ressources, logement**

- Développer les actions partenariales d'interconnaissance
- Construire des réponses adaptées avec les acteurs du territoire

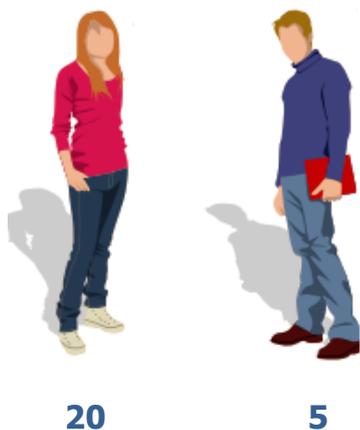
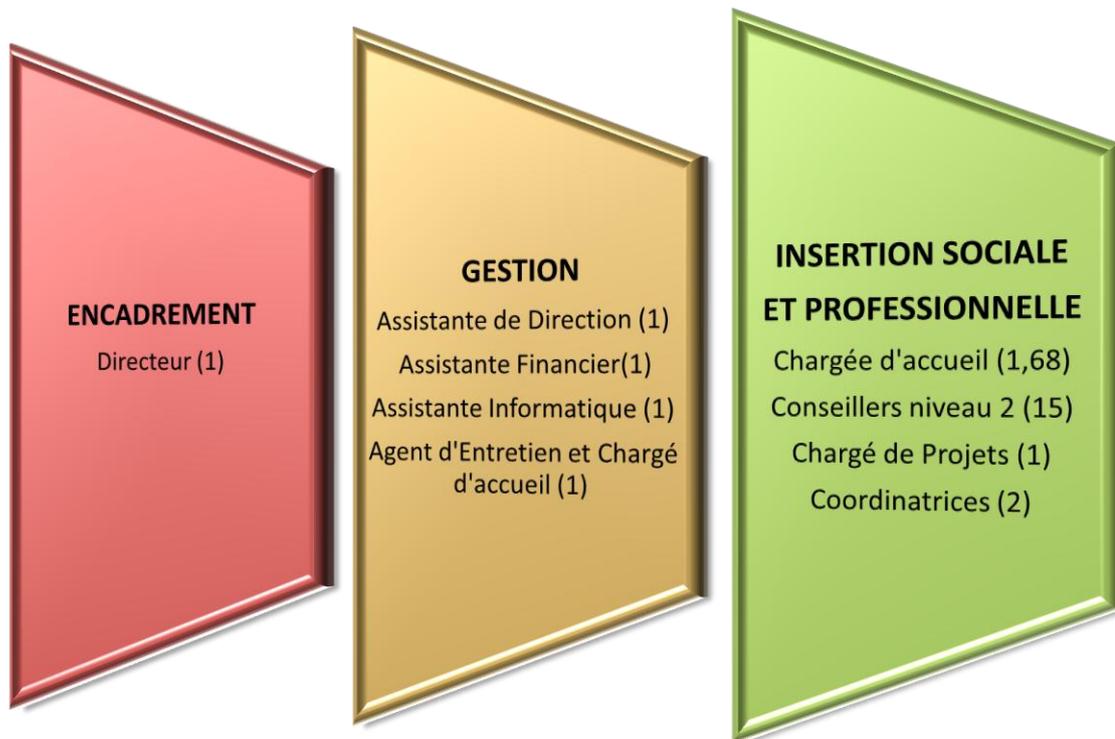
- ✓ **S'inscrire pleinement dans le Plan de Relance**
notamment sur la déclinaison des dispositions prévues dans le Plan Jeunes :
1 Jeune, 1 solution

- ✓ **Organiser la mise en œuvre de « L'Obligation de formation »**
que les Missions Locales co-pilotent désormais avec les CIO, via la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)

RAPPORT SOCIAL

L'EQUIPE

L'ORGANIGRAMME



25 Salariés (23.5 ETP)

Heures de formation des salariés :

- 360 heures dans le cadre du PRF

L'ORGANIGRAMME

GOVERNANCE

Bureau de l'association et Conseil d'Administration

DIRECTION

Directeur - Guillaume ARSON

POLE INSERTION SOCIALE et PROFESSIONNELLE

MORLAIX COMMUNAUTE

Yoann DUTERTRE (Jusqu'en Mars)

Véronique JOURDREN

Murièle LOTRAM

Pascale MESSAGER

Françoise PALOMAR

Laurence RIVOAL

ANTENNE HAUT LEON COMMUNAUTE

Marion CORMARY

Thérèse ZANOTTI (Jusqu'en Juin)

Caroline COLLIN (Depuis Juillet)

ANTENNE C.C PAYS DE LANDIVISIAU

Caroline COLLIN (jusqu'en Juin)

Valérie QUEAU

Jasmine HAETTIGER (Depuis Juin)

Intervention Sociale

Anne-Gaëlle YVEN

CHARGE DE PROJETS

Yoann DUTERTRE (depuis Septembre)

POLE ENTREPRISE

MORLAIX COMMUNAUTE

Yoann DUTERTRE (Depuis Septembre)

ANTENNE HAUT LEON COMMUNAUTE

Marion CORMARY

ANTENNE C.C. PAYS DE LANDIVISIAU

Véronique PAUL

POLE GARANTIE JEUNES

Françoise CAM

Erwan EOUZAN

Lou MADROLLE

Sandrine LE BRAS (Depuis Septembre)

POLE FONCTIONS SUPPORT

Corinne DEUNFF

Laëtitia LE GALL

Véronique LE SCOUR

Amandine MOIGNE

Taouhida MAHAMOUD (Depuis Mai)

COMPTES

Compte de résultat 2020 Prévisionnel 2021

COMPTE DE RESULTAT 2020

PRODUITS		CHARGES	
Subventions d'activité principale	925 972	Achats et charges externes	138 442
Etat	524 113		
Conseil Régional	118 769	Impôts et taxes	51 708
Conseil Départemental	95 000	Salaires et traitements	615 932
EPCI		Charges sociales	232 485
Morlaix Communauté	93 800	Dotations aux provisions	52 403
C.C. Pays de Landivisiau	47 200		
Haut Léon Communauté	47 090	Dotations aux amortissements	8 951
Actions spécifiques	148 062	Autres charges	1 466
FSE	51 699		
DIRECCTE - Parrainage	1 525		
Conseil Régional - AAQ	11 000		
Pôle Emploi	83 586		
Subventions diverses	252		
Utilisation fonds dédiés	38 587		
Autres produits	14 052		
		Excédent	25 286
TOTAL	1 126 673	TOTAL	1 126 673

BUDGET PREVISIONNEL 2021

PRODUITS		CHARGES	
Subventions d'activité principale	1 082 262	Achats et charges externes	191 073
Etat	680 295	Impôts et taxes	63 526
Conseil Régional	117 112	Salaires et traitements	738 063
Conseil Départemental	95 000	Charges sociales	256 807
EPCI		Dotations aux amortissements	10 000
Morlaix Communauté	94 079	Autres charges	1 000
C.C. Pays de Landivisiau	48 258		
Haut Léon Communauté	47 518		
Actions spécifiques	153 250		
FSE	52 200		
DIRECCTE – Parrainage	3 050		
Conseil Régional – AAQ	14 400		
Pôle Emploi	83 600		
Autres produits	24 957		
TOTAL	1 260 469	TOTAL	1 260 469

NOTES

NOTES



MISSION LOCALE
DU PAYS DE MORLAIX

« ...Construire ensemble, une place pour tous les jeunes... »